

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 novembre 2008

CP 08/11-32

## DÉVELOPPEMENT DES RECHERCHES ET ANIMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE FOUILLES PRÉHISTORIQUES ET HISTORIQUES EN TARN-ET-GARONNE

---

Dans le cadre de sa politique culturelle, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2008, a ratifié un crédit de **22 105 €** sur l'article 65744, sous fonction 312 du budget départemental pour le développement des recherches et animations concernant les activités de fouilles préhistoriques et historiques en Tarn-et-Garonne, et donné délégation à la Commission Permanente pour la répartition de cette enveloppe.

Les principales actions en 2008 s'orientent vers trois axes :

◆ **Les fouilles archéologiques :**

Réserve pour des opérations de prospection- inventaire, sondage ou de sauvetage urgent dans le département et pour la fouille programmée sur le site protohistorique et gallo-romain d'Al Claus à Varen qui se termine en 2008.

◆ **L'inventaire des collections archéologiques anciennes :**

Recensement et qualification scientifique et juridique des collections issues de fouilles anciennes ou de découvertes fortuites dans le département depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

◆ **L'animation avec la sensibilisation du public au patrimoine de Tarn-et-Garonne**

Il s'agit d'actions pour tous les types de publics (établissements scolaires, musées, associations, grand public) destinées à faire comprendre l'intérêt du patrimoine archéologique et les méthodes de travail des archéologues.

Je vous propose d'examiner le tableau présenté faisant état des actions proposées pour l'année 2008 et de la répartition des subventions des divers partenaires (Etat et Département) auprès de l'Association « Archéologies », structure chargée d'assurer ce programme d'activités.

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante :

- Autorisation d'engagement.....**22 105 €**
- Engagement à la présente commission.....**22 105 €**
- Reliquat ..... **0 €**

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et approuver le tableau de répartition.

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 novembre 2008**

CP 08/11-32

**DÉVELOPPEMENT DES RECHERCHES ET ANIMATIONS CONCERNANT  
LES ACTIVITÉS DE FOUILLES PRÉHISTORIQUES ET HISTORIQUES  
EN TARN-ET-GARONNE**

---

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve le programme des actions pour 2008 d'un montant de 22 105 € et le tableau de répartition des subventions des divers partenaires (Etat et Département) auprès de l'association « Archéologies », tel que figurant en annexe :
- Précise que ces actions 2008 s'orientent vers les trois axes suivants :
  - les fouilles archéologiques,
  - la publication,
  - l'animation avec la sensibilisation du public, au patrimoine de Tarn-et-Garonne ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 312 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**ANNEXE**

**FOUILLES HISTORIQUES ET PREHISTORIQUES  
EN TARN-ET-GARONNE**

**PROGRAMMATION 2008**

TYPE D'ACTION	OPERATIONS	SUBVENTIONS		BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL
		Etat (Ministère Culture)	Conseil Général	
FOUILLES	- Opérations de prospection inventaire, de sondage et de sauvetage urgent dans le département de Tarn- et-Garonne	-	5 680 €	Association Archéologies
	- Fouille programmée sur le site protohistorique et gallo romain de Varen : remise en état du site après la fouille, datations et études	10 800 €	6 925 €	
INVENTAIRE	Recensement et qualification scientifique et juridique des collections issues de fouilles anciennes ou de découvertes fortuites dans le département depuis le XIX <sup>e</sup> siècle.	9 000 €	-	Association Archéologies
ANIMATION	Sensibilisation à la préhistoire du milieu scolaire et du grand public	6 000 €	9 500 €	Association Archéologies
<b>TOTAUX</b>		<b>25 800 €</b>	<b>22 105 €</b>	

Le Président,